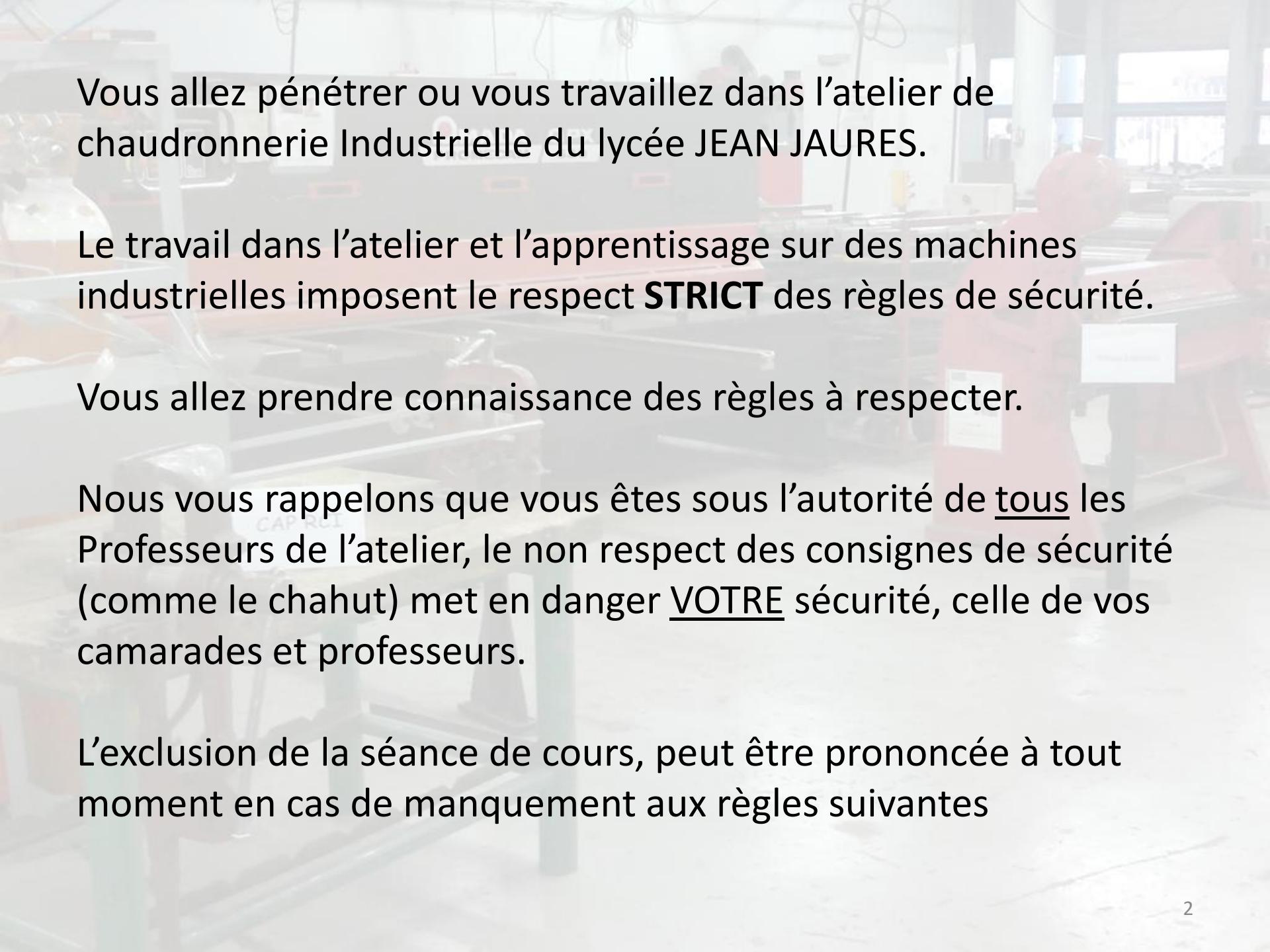




# LE TRAVAIL EN SECURITE DANS L'ATELIER DE CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE



M. TOMCZAK  
Professeurs en Chaudronnerie Industrielle



Vous allez pénétrer ou vous travaillez dans l'atelier de chaudronnerie Industrielle du lycée JEAN JAURES.

Le travail dans l'atelier et l'apprentissage sur des machines industrielles imposent le respect **STRICT** des règles de sécurité.

Vous allez prendre connaissance des règles à respecter.

Nous vous rappelons que vous êtes sous l'autorité de tous les Professeurs de l'atelier, le non respect des consignes de sécurité (comme le chahut) met en danger VOTRE sécurité, celle de vos camarades et professeurs.

L'exclusion de la séance de cours, peut être prononcée à tout moment en cas de manquement aux règles suivantes

# REGLES DE L'ATELIER

Ce qui est **INTERDIT** :

- Le Chahut : se bagarrer, embêter son camarade
- Crier sans raison
- Faire du boucan VOLONTAIREMENT et sans raison
- Courir

Vous DEVEZ respecter les adultes qui travaillent dans l'atelier (femme de ménage, agent ... )

Vous regardez ce que fait votre camarade.

Vous aidez si besoin (manutention, réglage machine, sans vous imposer, ... )

En cas de doute, vous DEMANDEZ à votre professeur.

C'est le professeur qui décide qui doit passer sur la machine, même si cela vous semble injuste.

# RISQUE : LA MANUTENTION

La manutention de charges lourdes dans un atelier est possible sous plusieurs conditions :

- Elle est demandée et autorisée par le professeur
- Elle respecte la charge maximale autorisée 25kg MAXIMUM par personne
- Ainsi, **vous n'avez pas à déplacer tout seul de forte charge :**
  - Tôle
  - Outils,
  - Enclume : CE N'EST PAS UN JOUET !
  - outil
  - Etabli



# RISQUE OCULAIRE

Les protections des yeux est primordiale et **obligatoire** avec l'utilisation de certains procédés :

Utilisation de la tronçonneuse d'angle  
Perçage (protection des yeux)  
Meulage (tank à bande)

On utilise **un masque de protection**

Lors du soudage, il est impératif d'utiliser une protection oculaire: en effet, le rayonnement produit par l'arc électrique peut causer des effets irréversibles sur la rétine.

On utilise **un casque de soudage**. NE JAMAIS REGARDER UNE PERSONNE QUI SOUDE, MEME EN ETANT ELOIGNE.

Attention, lors de l'utilisation, l'écran à cristaux liquide doit se teinter en noir très rapidement. En cas de défaut, ne pas continuer l'opération de soudage et aller voir le professeur.



# RISQUE AUDITIF

**Travailler en toute sécurité** est important, mais le confort également est nécessaire.

Lors d'opérations spécifique (utilisation de la meuleuse, du tank a bande abrasif,... ) le **port du casque est obligatoire**.

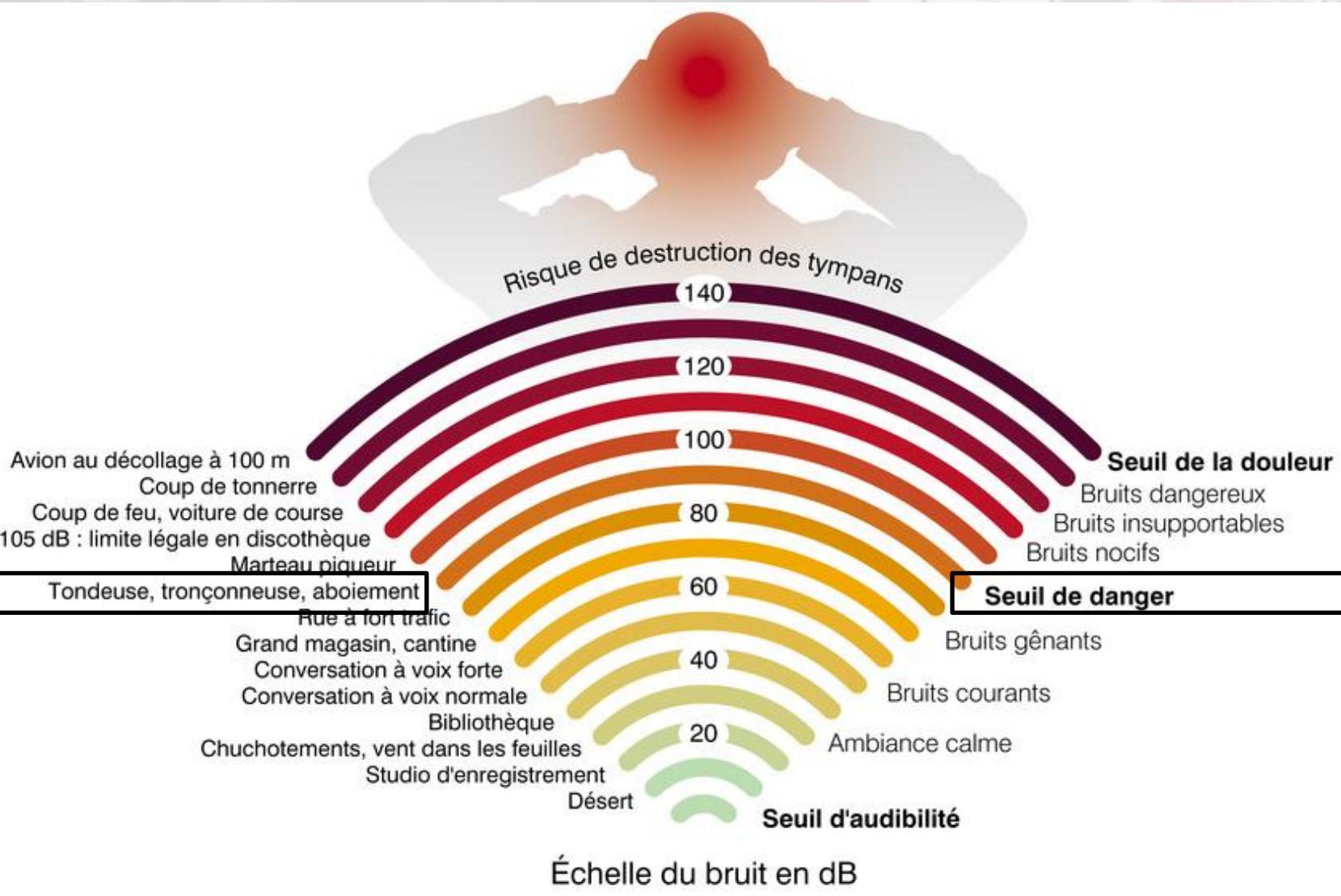
En cas de travail à proximité d'un poste de production, le port du casque anti bruit est fortement recommandé.

Les lésions peuvent être légère mais également, irréversibles, comme une surdité.

Ne négligez pas vos oreilles, vous n'en avez que deux !



# RISQUE AUDITIF



# RISQUE PAR ECRASEMENT

**Les Machines Outils** sont nécessaires dans un atelier de chaudronnerie.

Vous devez rester concentré lorsque vous utilisez :

- la presse plieuse (horizontale ou verticale)
- la rouleuse
- la cintreuse de profilé



Les risques principaux sont l'écrasement des membres lors de l'utilisation.

Pour cela, n'utilisez pas de gants trop amples qui pourraient se prendre dans les outils

**UN SEUL OPERATEUR PAR MACHINE**



# RISQUE « CHEVELU »

**Les Machines Outils** sont nécessaires dans un atelier de chaudronnerie.

Lorsqu'une pièce est en rotation (tour) ou si c'est l'outil (perceuse, tour, scie à ruban), Vous avez obligation d'avoir les cheveux attachés.

Cela représente un risque, celui que vos cheveux s'enroulent autour le la pièce ou des outils.

C'est également valable pour les vêtements amples (ceinture, manches,... )



# RISQUE PAR COUPURE

Les différentes machines qui peuvent provoquer une coupure sont :

- la meuleuse d'angle
- la scie à ruban

Mais aussi, la manutention des tôles. Elles peuvent être coupantes.

Pour cette raison, **le port des gants est obligatoire.**



# LE RANGEMENT



**JE RANGE ET JE NETTOIE :**  
- PENDANT LES HEURES D'ATELIER  
- A LA FIN DE LA SEANCE, mon poste de travail et l'atelier

**ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL  
RANGÉ et NETTOYÉ**

=

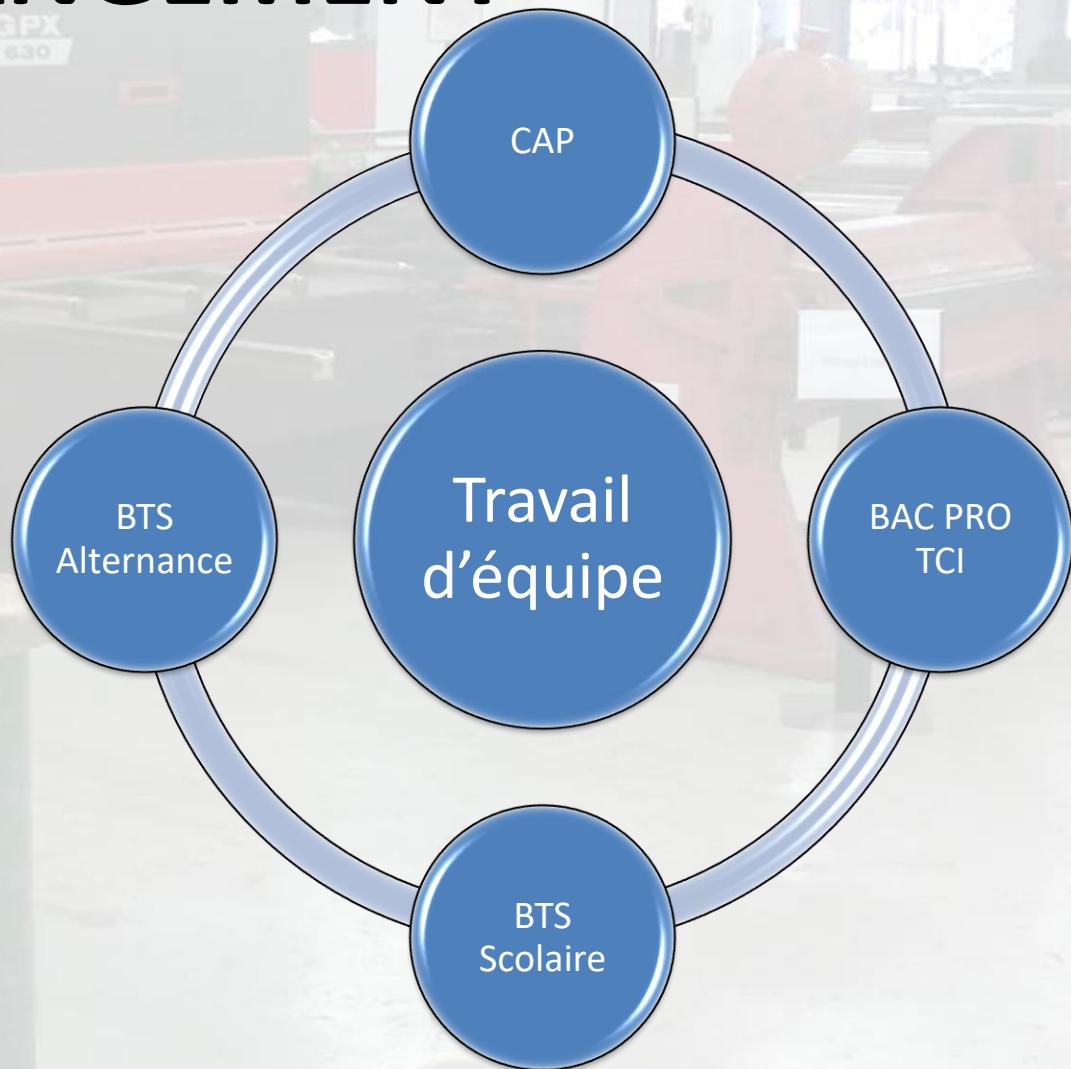
**TRAVAIL SECURISÉ**

**LE NETTOYAGE EST OBLIGATOIRE**

# LE RANGEMENT

**Je nettoie la zone qui m'a été attribué :**

**- Je prends le temps nécessaire sur la séance ou en fonction des besoins du professeurs, et je me consacre pleinement à la tâche.**



# Gestion du nettoyage

**Chaque poste de travail est nettoyé en fin de séance à la demande du Professeur.**

**Si vous avez fini votre pièce, ou si vous attendez à un poste de fabrication, il y a certainement une tâche à réaliser.**

**Les matériaux sont rangés à leur place (tôles et profilés)**

**Le nettoyage de tout l'atelier est programmé (à venir)**

**Les déchets sont triés :**

- poubelle métal pour les bouts de tôles
- poubelle « Autre » pour tout ce qui n'est pas métallique

# Les Equipements de Protection Individuelle



## Tenue de travail :

- Veste fermée sur poste de travail avec machine
- Pantalon avec ceinture si besoin
- Chaussures avec lacets en bon état et lacées
- Pas d'écouteurs**
- Le téléphone est interdit et sous votre responsabilité(possibilité de dysfonctionnement champs magnétique et poussière métallique)**
- Une paire de gants est disponible**

**La tenue sera fournie pour tout votre cursus BAC PRO : prenez en soin, et lavez la à chaque vacances.**

# Les Equipements de Protection Individuelle



Veste



Pantalon



Chaussures



Au lycée Jean JAURES, pour les pauses, il est demandé aux élèves de **ne pas se changer**.

Cela permet de gagner du temps sur le cours.

Vous avez cependant le droit de laisser la veste dans la salle.

Vous gardez sur vous :

- Votre paire de chaussures (**AVEC LES LACETS FAITS**)
- votre pantalon.

Merci de penser à garder sur vous votre carte de cantine, ou le plus important.

Les vestiaires ne sont pas ouverts pour la pause.

-Une bonne pause commence à l'heure et finie à l'heure !

# LE SAVOIR ETRE

Prochainement, vous irez en entreprise pour votre PFMP.

C'est le moment :

- Où vous allez apprendre de nouvelles compétences
- Vous allez mûrir avec les obligations qui seront les vôtres :
  - Respect des règles de sociabilité
  - Respect des horaires
- Où vous allez représenter le lycée à travers votre bleu d'atelier :
  - Posture : si le professeur est debout, VOUS êtes debout
  - La prestance : être propre sur vous, bien habillé

# Les règles de sécurité.

Voir la vidéo :

La sécurité l'affaire de tous

<https://www.youtube.com/watch?v=LUfW9qv7Ik0>

